



CONSEIL REGIONAL

Du 21 JUIN 2024.

Sur les 15 clubs que compte le Comité 22 personnes étaient présentes dont Mr Dazy pour la Maison du Bridge. Absents excusés : les clubs de Sézanne et Villers Cotterêts.

A 17h30, le Président ouvre la séance en remerciant les membres présents et en donnant lecture de l'ordre du jour de celle-ci.

l) **Compte rendu du Conseil Fédéral** en date du 14 juin auquel il a assisté :

- **Licenciés :**

Leur nombre a augmenté de 10 % par rapport à l'année précédente suscitant quelques espoirs pour l'avenir.

La récupération des « e. licences » nécessaire et inévitable explique en partie cette embellie pendant la moyenne d'âge se situe à 73 ans passée....

- **Nouveau règlement intérieur :**

Il a été proposé un nouveau règlement intérieur de fonctionnement de la FFB qui devra être soumis au vote de l'assemblée générale prévue en septembre 2024.

Certains statuts concernant les commissions de « finances » et de « développement » devraient être modifiés.

- **Responsabilité des présidents de clubs :**

Il a été évoqué des problèmes juridiques rencontrés par des présidents de club lors de litiges. Phénomène de société actuelle qui risque d'entraîner la souscription d'une assurance « protection juridique » possible par les Présidents.

- **Modification de la cartographie des ligues :**

Il est constaté que dans certains comités les joueurs doivent parcourir de longues distances afin de disputer les finales (celui de Champagne ne serait pas concerné), la FFB envisage donc de revoir certains découpages géographiques.

- **Sponsoring – aides :**

La FFB déplore son manque d'annonceurs privés ; elle ne peut donc accorder qu'une aide logistique et non financière aux diverses manifestations organisées au sein des Comités : (telle, celle prévue lors de la foire de Châlons en Champagne par le club local ou la participation aux manifestations prévues dans le cadre du passage de la flamme olympique à Reims...) même si elle incite ces mêmes comités à participer au développement du Bridge.

- **Finances :**

Malgré son importance extrême, ce sujet s'avère toujours quelque peu « flou » approximatif.

La saison 2022/2023 fait apparaître un déficit de 1 million d'euros.

La saison 2023/2024 prévoyait un déficit de 250 000 € (en raison d'une importante dotation de 700 000 € en amortissements...) basée sur la vente du bâtiment qui est loin d'être actée.

En effet, sur 12 propositions effectuées, 3 réponses seulement ont été faites par des acheteurs potentiels mais pour des sommes jugées insuffisantes par le bureau de la FFB.

Donc la vente espérée reste toujours en suspens....

- **Informatique :**

Il est signalé qu'une modification du système est en cours et que la mise en place définitive est prévue pour juillet.

De plus, le FFB souhaite reprendre en interne certains services qui avaient été délégués (ex. Magic Contest) espérant ainsi réduire le coût de ces services.

- **Tarifs :**

Une augmentation de 3 € du coût de la licence sera appliquée pour la saison prochaine (2.50 € serait prélevé par la FFB, et chaque comité gardant 0.50 €).

Donc licence = 51 €

La cotisation de chaque club passera de 55 € à 57.5 €

- **Fonctionnement FFB :**

Celle-ci compte actuellement 28 salariés. Une réduction du nombre est prévue en raison de l'âge de ceux-ci et de leur non remplacement ; d'autre part un nouveau mode de fonctionnement (informatique) devrait participer à la réduction des effectifs. Il serait reproché le coût de la prise en charge des équipes nationales et des internationaux estimée à 520 000 € cette année.

En conclusion de ce compte rendu national Mr Corpart signale que la saison prochaine auront lieu les élections pour la désignation du nouveau bureau national. Même s'il perd quelques compagnons de route, le président Riehm annonce qu'il souhaite se représenter pour un nouveau mandat mais que l'appel à candidatures est ouvert.

Après ce long exposé « national » le président aborde les sujets locaux.

II) Comité de Champagne :

- **AG 2024 :** il rappelle que celle-ci est prévue le 14 septembre 2024. A cette occasion auront lieu les élections pour constituer un nouveau bureau exécutif. Il indique qu'il se porte à nouveau candidat même s'il regrette le départ de quelques-uns de ses collaborateurs actuels. Il souhaite d'ailleurs la création d'une équipe afin de le seconder. Cependant il lance un appel à candidatures diverses.

- **Site du comité de champagne :**

Certains membres regrettent la non parution ou proclamation de résultats obtenus par les équipes champenoises au niveau des ligues. Il est vrai que le site géré actuellement par la secrétaire du comité, à titre temporaire mais ne figure pas dans ses attributions. Seul un compte rendu sommaire établi par l'arbitre de l'épreuve lors des épreuves de Comité apparaît. Il n'est rien prévu lors des épreuves de ligue.

Nathalie Coubard émet l'idée de demander à un membre de l'équipe ayant obtenu un résultat « remarquable » de proposer un article correspondant qui sera alors publié sur le site du comité. Ce sujet devrait être revu lors de la constitution du prochain bureau. Revoir peut-être par la même occasion le fonctionnement du site ?

- **Prêts des clubs :**

Le Président propose de rembourser les prêts accordés par les clubs au Comité. Il demande donc aux Présidents de clubs intéressés de faire connaître leur intention prochainement.

- **Tarifs :**

A part l'augmentation prévue au niveau national, le Comité n'envisage pas de modifications.

Il cède ensuite la parole à Minh directeur des compétitions.

III) Bilan de la saison 2023/2024 :

- **Interclubs :**

L'organisation de cette épreuve, cette année, a connu un franc succès dans tous les domaines : déroulement, logistique, ambiance.... Il y a d'ailleurs eu une augmentation du nombre d'équipes participantes et il espère avoir provoqué un élan pour la saison prochaine. La formule devrait être reconduite mais quel club pour l'organiser ?

- **Coupe des clubs :**

Il remercie les Présidents de clubs pour leur collaboration au bon déroulement de cette épreuve cette année (confirmation des qualifications et des participations dans les délais impartis permettant une organisation précise de l'épreuve).

- **e. challenge – IMP :**

Un léger manque de participation est constaté dans ces épreuves, en particulier les IMP qui semblent dédaignés maintenant.

- **Challenge pro :**

Manque de participation globalement sauf quelques clubs (Vitry, Reims) à ces épreuves pourtant réservées aux débutants ou joueurs de faibles indices.

La propagande a-t-elle été bien faite dans les clubs ?

- **Saison 2024/2025 :**

Il aborde alors les changements imposés ou proposés par la FFB pour établir le calendrier de la saison prochaine qu'il détaille. L'agenda de la saison 2024/2025 sera imprimé comme chaque année.

- ordre des compétitions changé par rapport à la chronologie traditionnelle.
- toutes les épreuves se déroulent sur une même saison en particulier les Interclubs et surtout la Coupe de France ; ce qui explique qu'il convient de constituer les équipes plus tôt en particulier les équipes d'indices faibles (début de cette épreuve en octobre).
- seules les Interclubs D1 et D2 auront lieu en septembre pour clore la saison 2023/2024.
- nouvelles déterminations des épreuves de D2 par paires et de D4 par quatre qui deviennent des Divisions de Ligue ou DL.
- indices IC exigés selon le type d'épreuves :
 - Interclubs : $D3 < 260$ pour équipe
 - $188 < D4 < 260$
 - $D5 < 132$ et pas supérieur à 37 individuel
- qualifications : Minh explique que l'équipe qui remporte la ligue une année n'est plus qualifiée d'office pour l'année suivante.
Principe général à savoir : plus il y a d'équipes participantes dans une épreuve, plus il y aura de qualifiés pour les phases finales de cette même épreuve et quel que soit le niveau de l'épreuve.

- Par contre, il ne peut indiquer le nombre de qualifiés à l'issue de chaque épreuve car cela dépend du nombre de participants dans les 3 comités réunis. Il faut donc que les 3 comités aient disputé et terminé cette même épreuve.
- challenge pro : pas de changement c'est-à-dire IC<45 mais pas la paire <82
- e. open FFB : prévu au calendrier cette année
- finales en Flandres : impossible de déterminer le lieu exact car les 2 clubs sont « privés » l'organisation dépend donc de la disponibilité des locaux et non pas du comité des Flandres seul.
- PP saison 2023/2024 : Minh signale que le Comité dispose de points de performance (PP) qu'il peut attribuer aux joueurs selon ses critères : ceux-ci doivent être précisés avant le 5 juillet.
Il reconnaît qu'il ne s'est pas encore déterminé entre : la coupe des clubs, la coupe du comité, le Challenge annuel.....

En conclusion, il cède la parole à Nathalie Coubard qui indique avoir établi un bilan des compétitions de cette année avec la secrétaire. Il en ressort que financièrement l'Interclubs aurait dégagé un solde de + de 1000 € par rapport à l'année précédente. La participation aux épreuves mais aussi aux tournois de régularité est en légère progression alors que le nombre de licenciés est en légère diminution. Ce serait donc les mêmes joueurs qui participent à tout....

A dix neuf heures trente, l'assemblée n'ayant plus de questions ou de précisions à faire valoir, le Président remercie les participants et profite de cette occasion pour remettre à Mme Conraux Annick présidente du club de Vitry le François, la médaille de bronze de la FFB en récompense de son dévouement et de son dynamisme depuis de nombreuses années pour son club de cœur.

Le Secrétaire Général

Lionel MASSE